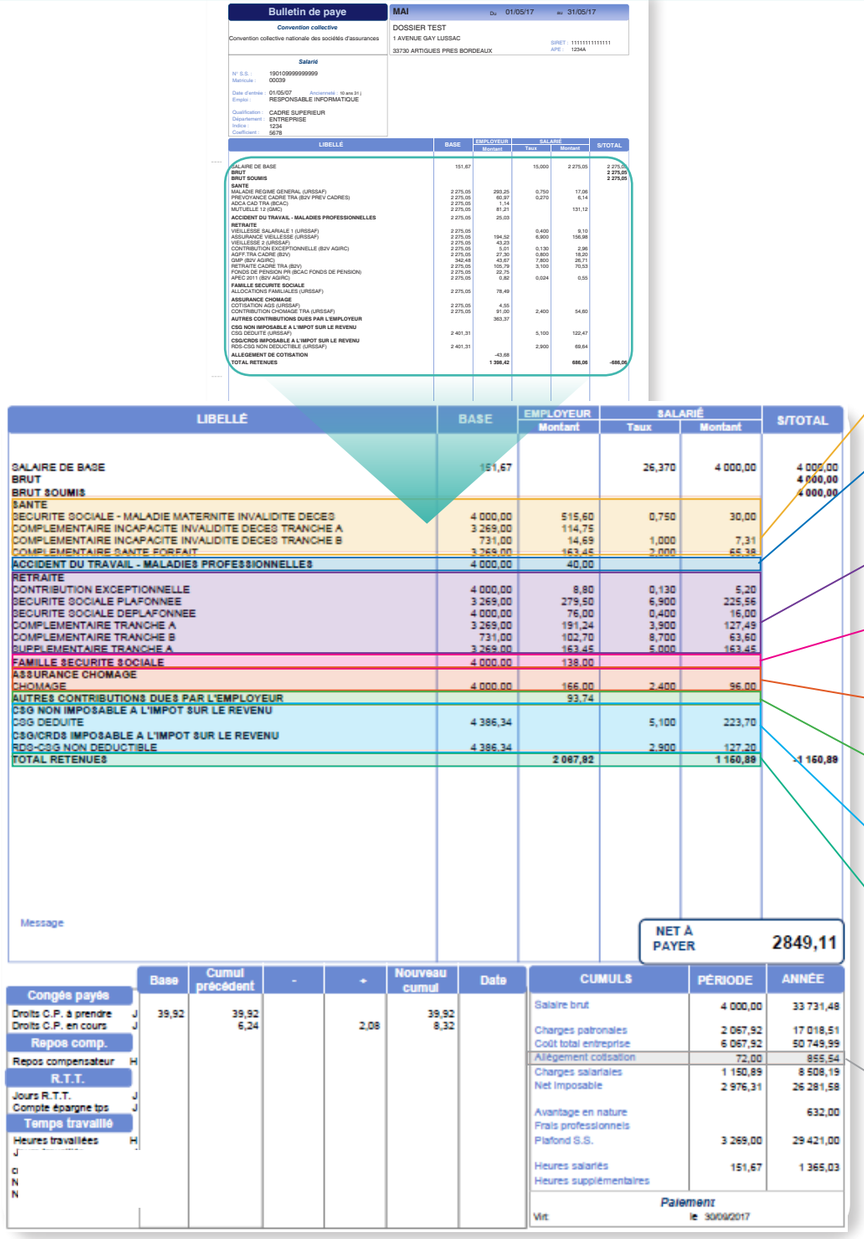

LE BULLETIN DE PAIE SIMPLIFIÉ
LES NOUVELLES RUBRIQUES

SANTÉ
Cotisations de Sécurité sociale, prévoyance, complémentaires santé...

ACCIDENTS DU TRAVAIL/MALADIES PROFESSIONNELLES
Cotisations couvrant le risque d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle.

RETRAITE
Cotisations retraite et Sécurité sociale.

FAMILLE / SÉCURITÉ SOCIALE
Cotisations employeur de financement des prestations versées par les caisses d'allocations familiales.

ASSURANCE CHÔMAGE
Ensemble des cotisations couvrant la perte d'emploi.

AUTRES CONTRIBUTIONS EMPLOYEUR
Ensemble des cotisations n'ouvrant pas de droits directs pour le salarié : formation professionnelle, apprentissage, effort de construction...

CSG
Contributions sociales déductibles ou non.

TOTAL RETENUES
Coût total des retenues pour l'employeur et le salarié, après exonérations.

ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS
Total des exonérations de cotisations ou contributions sociales (réduction Fillon, exonération d'allocations familiales, zones de revitalisation).

LE BULLETIN DE PAIE SIMPLIFIÉ

1. Des intitulés de paie standardisés dans un référentiel commun
2. Le coût patronal total et les contributions financées par l'Etat clairement mentionnés
3. Le regroupement par famille des informations liées à la protection sociale
4. La mention obligatoire du site www.service-public.fr